

Les Débats



eurogip



**Prévenir les risques professionnels dans le secteur
des soins aux personnes âgées dépendantes**

12.03.2020 - Paris

**Preventing occupational risks in the
healthcare sector for the dependent elderly**

PRÉPROGRAMME

www.eurogip.fr

Pourquoi ce sujet ?

Indépendants, salariés d'un prestataire de soins à domicile ou d'un établissement (EHPAD par exemple)..., les personnels dédiés aux personnes âgées dépendantes sont confrontés à de multiples risques professionnels: physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux... La pénurie d'effectif constatée depuis plusieurs années ne fait que renforcer l'exposition à ces risques et le secteur affiche en France une sinistralité au travail nettement supérieure à la moyenne nationale.

Outre un enjeu immédiat de santé et de sécurité au travail, une meilleure prévention des risques professionnels favorise dans la durée l'employabilité des personnels de ce secteur confronté aux défis du grand âge.

À qui s'adressent les Débats d'EUROGIP ?

Représentants des pouvoirs publics, entreprises (salariés, RH, responsables sécurité, QHSE & RSE...), EHPAD, associations de soins à la personne, partenaires sociaux, préventeurs, médecins et infirmiers du travail, consultants, universitaires... Les Débats d'EUROGIP visent à présenter des exemples de politiques publiques et de bonnes pratiques mises en œuvre au plan européen au regard de ce qui se fait en France.

Les intervenants confirmés

Les Débats d'EUROGIP seront organisés sous la forme de grandes tables rondes, animées par le journaliste **Régis de CLOSETS**, avec les intervenants suivants :

- **Carole ALLARD**, Chargée de prévention référente "aide et soins à la personne", Direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM)
- **Julie BACHE BILLESBØLLE**, Chef de section, Section de l'environnement psychosocial de travail, Autorité de l'environnement de travail (Arbejdstilsynet), Danemark
- **Emmanuelle CAMBOIS**, Directrice de recherche, Institut national d'études démographiques (INED), Directrice de l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement
- **Auréliе DECKER**, Directrice de la Fédération européenne des services à la personne (EFSI)

12.03.2020 - Paris

- **Myriam EL KHOMRI**, Ancienne ministre du Travail, Auteure du rapport de la mission nationale sur l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie, Directrice conseil, Siaci Saint Honoré
- **Christian EXPERT**, Président du Conseil d'administration d'EUROGIP, Vice-Président de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT/MP)
- **Paul FUCHS-FROHNHOFEN**, Ergonome, Directeur de MA&T Ltd (People, Work and Technology), Coordinateur du Projet de prévention 4.0 dans le secteur des soins, Allemagne
- **Carole GAYET**, Expert conseil et responsable de la thématique "Aide à la personne", Institut national de recherche et de sécurité (INRS)
- **Charlotte GREVFORS ERNOULT**, Chef de l'Unité "Santé et sécurité", Direction générale "Emploi, Affaires sociales et Inclusion", Commission européenne
- **Raphaël HAEFLINGER**, Directeur d'EUROGIP
- **Liliana FRUSTERI**, Médecin microbiologiste, Chef de bureau, Département consultatif pour l'évaluation et la prévention des risques, Istituto nazionale Assicurazione Infortuni sul Lavoro (INAIL), Italie
- **Joseph MUSGRAVE**, Directeur général de Home and Community Care Ireland, Irlande
- **Sandrine PARADIS**, Ingénieur Conseil, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Aquitaine
- **Florence SAUTEJEAU**, Présidente de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT/MP), Directrice générale déléguée, en charge des Affaires sociales, Fédération nationale des travaux publics (FNTP)
- **Ronald SCHOULLER**, 1^{er} Vice-Président de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT/MP)
- **Anne THIEBEAULD**, Directrice des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM)
- **Jukka-Pekka TYNI**, Spécialiste du droit du travail et des risques professionnels, Direction générale des services sociaux et des soins privés, Hyvinvointiala HALI, Finlande
- **Dominique VILLA**, Directeur général de Aid'Aisne
- **Philippe ZAWIEJA**, Secrétaire du Conseil scientifique et éthique international, Groupe ORPEA, Chercheur associé à l'Université de Sherbrooke (Canada), Docteur en sciences et génie des activités à risques

Informations pratiques

Les **Débats d'EUROGIP** se tiendront le 12.03.2020 à la Maison de la RATP, 75012 Paris. Ils débuteront à 9h (accueil café et inscription des participants à partir de 8h30) et finiront à 17h00 au plus tard. Traduction simultanée français / anglais.

Pré-inscription : toute personne intéressée doit impérativement se pré-inscrire sur <https://eurogip.fr/debats/>

À réception, EUROGIP vous enverra les informations pour finaliser votre inscription. Les **frais de participation**⁽¹⁾ de 190 € TTC (TVA 20 %), incluant l'accès aux Débats, le déjeuner (sur place) et les actes publiés au plus tard fin juin 2020, seront à régler par virement bancaire ou par carte bancaire et en intégralité avant la conférence.

À réception du règlement, EUROGIP vous adressera par mail une confirmation d'inscription et le plan d'accès à la salle de conférence. Vous recevrez une facture. Seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient 10 jours ouvrés avant la conférence. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer ; dans ce cas, merci d'en informer EUROGIP par mail.

Secrétariat de la conférence

EUROGIP, Tél. : +33 (0) 1 40 56 30 40, e-mail : eurogip@eurogip.fr

(1) Les personnels de la Branche AT/MP notamment sont exemptés des frais de participation sous certaines conditions